



**TRESORERIE GENERALE
DES
PYRENEES-ORIENTALES**
Service Budget - Logistique

C T P L du 09 octobre 2009

Point d'étape sur la gestion budgétaire 2009

A/ Titres III et V

1 / Budget

Le budget de l'année 2009 du département des Pyrénées Orientales a fait l'objet du CTPL du 03 février 2009.

Il s'élève actuellement à 2 428 181 euros, voir annexe I.

L'annexe I bis récapitule l'ensemble des crédits délégués par la Direction Générale.

La différence de 13 386 euros par rapport au budget de référence 2 414 795 euros, correspond aux crédits complémentaires délégués par la DG.

Le budget, au 29/09/2009, est réalisé à un peu plus de 73%, voir annexe II et dans un rythme normal.

L'annexe II fait apparaître un montant global de 2 464 532, ce montant intègre la réserve DSF de 36 351 euros.

La réserve globale actuelle de 52 699 euros se décompose en 16 348 euros , réserve TG et 36 351 réserve DSF.

2/ Exécution du budget

Remarques sur certaines lignes budgétaires

a/ Fonctionnement

- Ligne Nettoyage

Cette prestation est en baisse du fait de la passation d'un nouveau marché de nettoyage avec l'entreprise ISS Abiliss.

- Ligne Frais de poursuites

Cette ligne intègre les frais d'huissiers de justice et les frais de contentieux. Les frais d'huissiers s'élèvent à 90 000 euros essentiellement pour la gestion contentieuse des amendes, cette dotation est actuellement suffisante. Les frais de contentieux sont délégués par la DG, ils s'élèvent actuellement à 113 756 euros. Cette dotation est également pour le moment suffisante.

- Réserve .

Une partie de la réserve TG a été utilisée, cette réserve de 2% réglementaire était de 48 299 euros. Deux opérations importantes nous a amené à utiliser la réserve.



Le changement de télésurveilleur, aujourd'hui TELSUD pour lequel il a fallu effectuer des maintenances sur chaque sites, coût 14 799 euros.

Le changement de signalétique est financé en partie sur la réserve pour 10 000 euros.

Actuellement la réserve TG est de 16 348 euros.

Rappel, sur l'état COGITO annexe II, il apparaît une réserve de 52 699 euros, cette réserve intègre la réserve DSF de 36 351 euros.

b/ Equipement

Le montant général d'équipements est de 141 262 euros plus 17 063 euros provenant du CHSDI départemental, annexe III.

Du matériel (écran, fauteuil) a été acheté avec des crédits délégués par l'action sociale de la Direction Générale suite à la demande d'agents auprès du docteur De Lamer.

L'équipement prévu a été réalisé pour 96 243, 71 euros et les actions CHSDI pour 14 073 euros.

Voir annexe IV sur les travaux réalisés et en attente de réalisation.

B / TITRE II Personnel

Le budget du personnel titre II est exécuté à 67% fin août . Le rythme d'exécution est conforme aux prévisions.

11 969 745,56 euros ont été dépensés sur un budget global de 17 744 235 euros.